

COMMUNE D'ALRANCE

BULLETIN MUNICIPAL



1998

N° 4

Le Mot du Maire

Il y a déjà un an que nous vous adressions le n° 3 du bulletin municipal, et l'année civile se termine, une année marquée de joies pour les uns, de moments pénibles pour les autres, dans le calme de notre petite commune rurale.

Durant l'année 98, les travaux de terrassement sur la voie communale de la Coste ont été terminés, les revêtements et les clôtures le seront à la belle saison. D'autres réalisations verront le jour dans le courant de l'année. L'assainissement du village du Mas Viala sera le début de la réalisation du plan communal d'assainissement qui devrait se continuer sur plusieurs années. Le plus gros chantier de la Commune sera sans conteste la sauvegarde et l'aménagement de la Tour de Peyrebrune. Les premiers travaux de remise en état de cet ancien donjon réalisés par l'abbé Lamouroux, ancien curé d'Abrance propriétaire des lieux, avec la pose de la Vierge au sommet de la Tour avaient été mis en chantier à la fin du siècle dernier. 100 ans après, la Commune est devenue propriétaire du site et la municipalité soucieuse de la sauvegarde du patrimoine communal va réaliser, à l'aube du 3ème millénaire, l'aménagement et la réhabilitation de la Tour. L'année qui vient sera féconde en travaux importants dans les annales de la Commune.

Je tiens à remercier les diverses associations ainsi que leurs dirigeants, qui par leur action contribuent à apporter un peu de vie et d'activité à nos villages. Avant de terminer, fidèles à la tradition, le Maire et son Conseil Municipal présentent à toutes les Abrançaises et à tous les Abrançais leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 1999, en souhaitant qu'à l'avenir, nos enfants et petits enfants continuent à trouver une place pour demeurer et travailler dans cette France profonde où malgré quelques vicissitudes il fait quand même bon vivre. Bon souvenir aux originaires d'Abrance partis ailleurs pour des raisons personnelles et qui sont toujours dans nos cœurs.

Bonne lecture et bonne année 1999 à tous.

Hubert Bonnefous.



BUDGET

ET

ADMINISTRATION



- BUDGET PRIMITIF 98 -

(Prévisions)

CONTRIBUTIONS DIRECTES

TAXES	TAUX MOYEN		TAUX COMMUNAL		PRODUIT ATTENDU
	NATIONAL	DEPART.	1997	1998	
TAXE D'HABITATION FONCIER BATI	13,36	9,80	3,81	3,81	48.768,00 F
FONCIER NON BATI	16,97	17,09	8,79	8,79	260.008,00 F
TAXE PROFESSIONNELLE	40,11	68,02	55,42	55,42	172.910,00 F
	14,72	---	14,96	14,96	529.584,00 F

Total du produit attendu des contributions directes : 1.011.270,00 F

Dotations reçues de l'Etat : 103.628,00 F

Total : 1.114.898,00 F

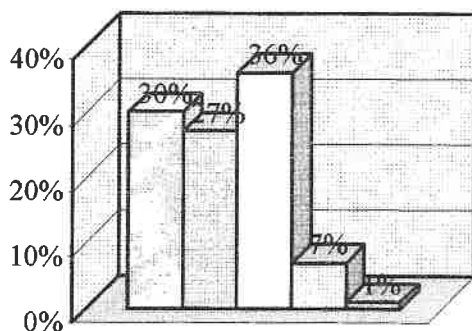
BALANCE GENERALE

Section de fonctionnement : Recettes2.135.970,00 F
Excédent682.171,69 F
Dépenses2.818.141,69 F

Section d'investissement : Recettes2.322.139,65 F
Dont T.V.A.126.630,00 F

- SECTION DE FONCTIONNEMENT -

DEPENSES



- Charges générales
- Charges de personnel
- Charges de gestion
- Charges financières
- Dépenses imprévues

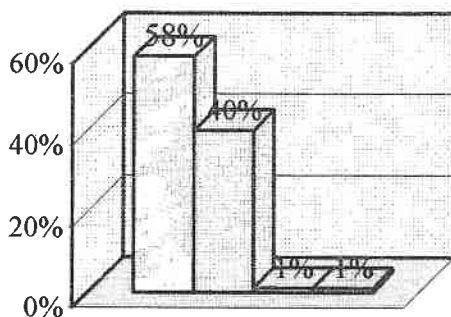
CHARGES GENERALES : Eclairage public, entretien de la voirie, prime d'assurance, bulletin municipal, taxes foncières, EDF, téléphone, eau, assainissement, etc...

CHARGES DE PERSONNEL : Salaires, cotisations URSSAF, retraites, etc...

CHARGES DE GESTION : Participations obligatoires aux dépenses du Département (aide sociale, service incendie...), participations à divers syndicats (SIVOM,...), subventions aux associations, etc...

CHARGES FINANCIERES : Intérêts des emprunts.

RECETTES



- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Produits de gestion courante
- Atténuation de charges

IMPOTS ET TAXES : Contributions directes, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe sur les pylônes électriques (versée par EDF), permis de chasser, etc...

DOTATIONS ET SUBVENTIONS : Dotations versées par l'Etat.

PRODUITS DE GESTION COURANTE : Locations salles des fêtes, loyers, régie de tennis, etc...

ATTENUATION DE CHARGES : Remboursement sur rémunération du personnel.

- SUBVENTIONS COMMUNALES -

A.D.M.R 1.500 F (Aide à Domicile en Milieu Rural)	FAMILLES RURALES 4.667 F
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES 20.000 F (salaires et cotisations des cantinières)	FOOT ALRANCE /
ASSOCIATION PAROISSIALE 10.000 F	LA CAPELLE 6.000 F
BIBLIOTHEQUE DE PRETS 300 F	MUTUELLE DU TRESOR 100 F
BOURSE D'APPRENTISSAGE ... 500 F	PREVENTION ROUTIERE 400 F
CARS MOULS 3.000 F	RALLYE DU ROUERGUE 10.000 F
CHASSE 3.000 F	SAPEURS-POMPIERS ... 16.032 F (subvention, gardes, équipement)
COMITE DES FETES ALRANCE 6.000 F	SOCIETE DE PECHE DU LEVEZOU 2.000 F
COMITE DES FETES LA CAPELLE 6.000 F	SYNDICAT D'INITIATIVE 8.000 F
COOPERATIVE SCOLAIRE ... 10.000 F (fournitures)	TOTAL DES
COOPERATIVE SCOLAIRE 8.220 F (classes de découvertes + Médiabus)	SUBVENTIONS.....112.219 F
	3° AGE 2.500 F (versée par le CCAS)

- L'EURO : MONNAIE UNIQUE EUROPEENNE -

Depuis le 1^{er} janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie officielle de la France. Sa valeur est fixée comme suit :

$$1 \text{ Euro} = 6,55957 \text{ francs (arrondi à 6,56)}$$

Les paiements entre banques, la dette de l'Etat, le cours des actions, des obligations et des SICAV se font immédiatement en euros. Nos achats en espèces avec les pièces et les billets restent en francs jusqu'en 2002. Les pièces et les billets en euros seront mis en circulation le 1^{er} janvier 2002.

PRATIQUE : Un procédé simple pour avoir une idée **approximative** de la valeur des francs en euros : ajoutez la moitié de la valeur en francs et divisez par 10.

Exemple pour 100 F : $100 + 50 = 150 / 10 = 15 \text{ Euros (+/-)}$



* ou centimes

1 cent = 0,06 frs
 2 cents = 0,13 frs
 5 cents = 0,32 frs
 10 cents = 0,65 frs
 20 cents = 1,31 frs

50 cents = 3,28 frs
 1 euro = 6,56 frs
 2 euros = 13,12 frs
 5 euros = 32,80 frs
 10 euros = 65,60 frs

20 euros = 131,20 frs
 50 euros = 328,00 frs
 100 euros = 656,00 frs
 200 euros = 1.312,00 f
 500 euros = 3.280,00

LES DIVERSES COMMISSIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

- ECOLE / TRANSPORTS SCOLAIRES : BONNEFOUS Hubert, GALTIER Josiane, SOLIE Joël, VIRENQUE Laurent.
- TOURISME / SPORTS / ANIMATIONS : BONNEFOUS Hubert, ALAUZET Josette, DRULHE Jean-Pierre, GALTIER Josiane, SOLIE Joël.
- AGRICULTURE : BONNEFOUS Hubert, DELMAS Gabriel, GALTIER Robert, TAURINES Ernest.
- URBANISME / TRAVAUX / VOIRIE : BONNEFOUS Hubert, BOUSQUET Marcel, LACAZE Christian, TAURINES Ernest, VIRENQUE Laurent.
- INFORMATION : BONNEFOUS Hubert, BOUSQUET Marcel, DRULHE Jean-Pierre, ALAUZET Josette.
- C.C.A.S. : BONNEFOUS Hubert, ALAUZET Josette, LACAZE Christian, TAURINES Ernest.
- MARCHES : BONNEFOUS Hubert, GALTIER Josiane, BOUSQUET Marcel, TAURINES Ernest.
- SIVOM DES MONTS ET LACS DU LEVEZOU : BONNEFOUS Hubert, BOUSQUET Marcel, LACAZE Christian.
- SIVOM DE PARELOUP LEVEZOU : BONNEFOUS Hubert, DRULHE Jean-Pierre, TAURINES Ernest.

- LE PETIT MEMO -

Adresses et numéros de téléphone utiles :

Le Maire :

Mr BONNEFOUS Hubert 05.65.46.51.49

Les Adjoint :

Mr BOUSQUET Marcel 05.65.46.55.01

Mr DRULHE Jean-Pierre 05.65.46.42.07

Mr TAURINES Ernest 05.65.46.57.33

Le Conseiller Général

Mr RAYNAL Pierre 05.65.46.58.08

Le Député

Jacques GODFRAIN

8, rue Lamartine

12400 SAINT AFFRIQUE 05.65.99.05.81

Le suppléant du Député

Georges PRIVAT

Mairie de l'Hospitalet

12230 L'HOSPITALET DU LARZAC 05.65.62.71.01

La Préfecture de l'Aveyron

Place Charles de Gaulle

B.P. 715 / 12007 RODEZ 05.65.73.44.44

Le Conseil Général de l'Aveyron

Hôtel du Département

B.P. 724 / 12007 RODEZ 05.65.73.44.44

La Trésorerie

12410 SALLES-CURAN 05.65.46.34.13

La Gendarmerie Nationale

12410 SALLES-CURAN 05.65.46.33.02

La D.D.E Subdivision

Chemin du Désert

12290 PONT DE SALARS 05.65.46.61.00

La D.D.A.F. de l'Aveyron

Route de Moyrazès

12033 RODEZ 05.65.73.50.00

- INFORMATIONS DIVERSES -

*** LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT :**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 05.65.46.56.46

Télécopie : 05.65.46.40.05

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

N.B. En général, lors des congés de la Secrétaire, une permanence est tenue le matin pour l'état civil et les photocopies.

*** L'AGENCE POSTALE ET LA BIBLIOTHEQUE SONT OUVERTES :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 05.65.46.55.00

*** PERMANENCES DU NOTAIRE :**

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois : à partir de 17 h 00

2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois : à partir de 11 h 00

de préférence sur rendez-vous

Téléphone : 05.65.46.33.01

*** PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :**

3^{ème} mardi du mois : de 10 h 00 à 11 h 30

sur rendez-vous en téléphonant au : 05.65.60.42.67

Tous les jeudis matin à la Mairie de SALLES-CURAN.

*** CLUB DU 3ème AGE :**

Rencontres tous les mardis à partir de 14 h 00 pour jeux de Scrabble et de belote.

- INFORMATIONS ETAT CIVIL -

❖ CARTES D'IDENTITE :

1^{ère} demande : 1 extrait d'acte de naissance, fourni par la Mairie du lieu de naissance
2 photos d'identité, noir et blanc de préférence, non découpées
2 justificatifs de domicile récents et différents
le livret de famille

Renouvellement : Mêmes pièces. Pas d'extrait d'acte de naissance mais l'ancienne carte en plus.

❖ FICHES D'ETAT CIVIL :

Fiche individuelle : présenter le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

Se munir du livret de famille pour une fiche familiale et de la carte d'identité pour une fiche de nationalité française.

❖ PASSEPORTS :

1^{ère} demande : la carte nationale d'identité
2 photos d'identité
1 timbre fiscal à 400 francs
2 justificatifs de domicile récents et différents

Renouvellement : Mêmes pièces + ancien passeport

Note : En raison de la suppression de la franchise postale, tout courrier vous concernant (carte d'identité, passeport, demande de prime, etc...) sera envoyé à vos frais, selon le poids et le tarif en vigueur.

- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS -

❖ CERTIFICATS D'IMMATRICULATION : TARIFS 1999

Le Conseil Régional a fixé le montant de la taxe régionale sur la délivrance des certificats d'immatriculation des véhicules à moteur (cartes grises) à 170 francs par cheval vapeur pour un véhicule particulier de moins de 10 ans et à 85 francs pour un véhicule de plus de 10 ans.

La taxe perçue pour la délivrance du permis de conduire demeure inchangée (300 francs). Ces tarifs applicables en 1998 peuvent être modifiés en 1999. Se renseigner à la Mairie.

❖ EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER 1999

Les différentes dates des trois sessions annuelles d'examen seront bientôt disponibles en Mairie. Lors de la parution de notre bulletin, ces dates ne nous avaient pas encore été communiquées. Certaines sont des dates obligatoires d'examen, les autres jours étant laissés en fonction des contraintes locales, à l'appréciation des délégués départementaux de l'Office National de la Chasse. Les demandes d'inscription à l'examen (disponibles en Mairie) doivent parvenir à l'O.N.C. au plus tard deux mois avant la session choisie par le candidat.

A la demande devront être joints :

- une fiche individuelle d'état civil
- pour les mineurs, une autorisation parentale
- deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat
- des timbres fiscaux pour un montant de 100 francs

❖ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les demandes sont recevables à partir du mois de septembre et ce jusqu'au 31 décembre dernier délai. Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er janvier et le 28 février prochain doivent également se faire inscrire.

❖ RECENSEMENT :

Le recensement, qui est l'une des obligations du service national, est le dénombrement de tous les jeunes gens, jeunes filles et jeunes femmes de nationalité française. Il est effectué par le Maire, l'autorité consulaire ou le représentant de l'Etat, et vérifié par le Préfet. A l'issue de ces opérations, les personnes recensées seront convoquées pour l'appel de préparation à la défense et, à l'âge de 18 ans, inscrites sur les listes électorales.

L'âge du recensement est désormais fixé à 16 ans. Tous les français sont tenus de se faire recenser entre le début du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Pour 1999, le calendrier du recensement est le suivant :

PERIODES	PERSONNES NEES EN ...
AVRIL 1999	Janvier 1983 Février 1983 Mars 1983
JUILLET 1999	Mars 1983 Avril 1983 Mai 1983 Juin 1983
OCTOBRE 1999	Juin 1983 Juillet 1983 Août 1983 Septembre 1983

- RENSEIGNEMENTS DIVERS -

❖ **SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE**

En association avec le Conseil Général et le S.I.VO.M. de Saint Beauzely, il existe sur la Commune un service de transport à la demande, proposé à toutes les personnes qui ne disposent pas de moyens de locomotion pour se rendre à Villefranche de Panat. Ce service proposé à tous fonctionne de la manière suivante :

- tous les mercredis : Arrivée à Villefranche à 14 h

Départ de Villefranche à 16 h

- le 4^e jeudi du mois : Arrivée à 9 h 30

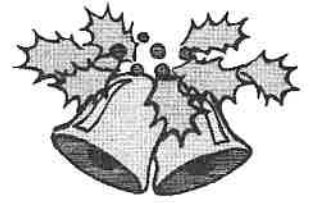
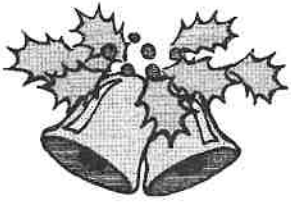
Départ à 12 h

- les tarifs sont de 13 francs pour un aller simple et 21 francs pour un aller-retour.

La seule condition est de réserver la veille.

Pour tout renseignement : Madame VAYSSETTES
Zone Artisanale
12430 VILLEFRANCHE DE PANAT
05.65.46.53.45





CEREMONIES

ET

SOUVENIR



CEREMONIE DE REMISE DE MEDAILLES

Petite fête de famille au sein du Conseil Municipal de la Commune d'ALRANCE. Vendredi 23 octobre, Monsieur le Député Maire de Millau, Jacques GODFRAIN, est venu remettre la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à 4 conseillers municipaux et à 1 agent communal. Messieurs Marcel BOUSQUET, Robert GALTIER et Christian LACAZE, Conseiller depuis 1977 se sont vus décerner la médaille d'Argent ainsi que Monsieur Michel CALVET, agent d'entretien qualifié entré au service de la Commune en 1976.

Les lauriers sont revenus à Monsieur Ernest TAURINES avec la médaille de Vermeil qui le récompense de ses 33 années de mandats municipaux en tant que conseiller.

A tous nous renouvelons nos félicitations et nos remerciements.



- 1918 ... 1998 -

- 80^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE -

Comme chaque année, la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1914-1918 fut célébrée dans la Commune. C'est devant une petite trentaine de personnes que Monsieur le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts. Cette année, un peu plus de personnes étaient présentes pour ce 80^{ème} anniversaire. Mais hélas, d'année en année, il est regrettable que les familles de la Commune se déplacent peu pour rendre hommage aux valeureux soldats qui ont combattu à mort pour que leurs enfants et petits enfants vivent libres. Nous avons tous un aïeul qui s'est battu pour son pays et il est bien dommage, de constater que la mémoire peu à peu s'efface.

A l'occasion de cette cérémonie, Monsieur le Maire a remis le drapeau de la FNACA à l'Association des Anciens d'Algérie.

Une minute de silence et l'hymne national ont clos cette cérémonie du souvenir. Ensuite, un vin d'honneur offert par la municipalité réunissait les participants.



- UN PEU D'HISTOIRE -

**Les Maires de la Commune
& leurs Conseillers Municipaux**

1874 ... 1876

Joseph Gayraud
Maire

François Bisquet
Baptiste Costes
Joseph Lacombe
Philibert Terral
Gerbais Gary
Antoine Serin
Joseph Carrière
François Gineste
Paulin Serin
Etienne Laquerbe
François Bonnefous

1876 ... 1878

Joseph Gayraud
Maire

François Bisquet
Joseph Lacombe
Gerbais Gary
Etienne Laquerbe
Baptiste Costes
François Gineste
Alexandre Castelbou
Philibert Terral
Paulin Serin
Antoine Serin
Joseph Carrière

Décès de
Joseph Gayraud



L'ECOLE

ET

LES ASSOCIATIONS



- DANS LA COUR DE L'ÉCOLE -

Année Scolaire 97/98

“ LES PETITS...”



Le jour de la rentrée

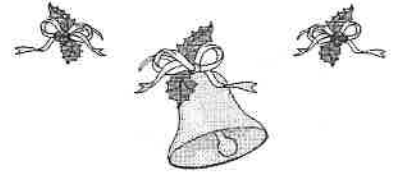


Nous sommes tous couronnés roi ou reine ...

“... LES GRANDS ”



Ecole de La Capelle Farcel



➤ COMITE DES FETES D'ALRANCE

Après huit ans à la tête du Comité des Fêtes d'ALRANCE, Gilles DELFAU a cédé sa place à Patrick VEYRAC. Ainsi, le 13 juin 1998 le bureau de l'Association a été revoté et nous retrouvons la composition suivante :

- Président : Patrick VEYRAC
- Vice-Président : Delphine CLUZEL
- Trésorière et trésorière adjointe : Hélène SOULIE et Geneviève SOULIE
- Secrétaire et secrétaire adjointe : Isabelle RAFFY et Magali RANDEYNES

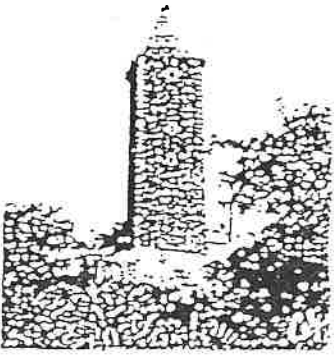
Le bureau compte également de nombreux bénévoles.

Pour la Saint Georges, Patron de la paroisse, le Comité a organisé la traditionnelle fête votive du village. Cette année, les festivités ont été articulées selon la coutume ; les habitants ont pu en effet retrouver le chapiteau et toutes les animations sur la place du village. Ainsi le samedi 25 avril 1998 au soir, les rues d'ALRANCE ont résonné au son de l'orchestre CALIFORNIA, et les jeunes des alentours étaient heureux de refaire vibrer le cœur du village comme « dans le temps ».

Le lendemain, le déjeuner aux tripous était servi à la salle des fêtes d'ALRANCE. Toute la journée, les familles Alrançaises ont reçu les conscrits de l'année 1980 fêtant leur majorité. Sur la place à partir de 15 heures, pour les amateurs de musette, un bal gratuit orchestré par l'Accordéon Club Réquistanais a été proposé. Enfin, en soirée, une truffade préparée par le traiteur ruthénois Martel Dacheux a été servie à de nombreuses personnes qui nous ont fait le plaisir de nous accompagner pour clôturer ce week-end de festivités au son de l'orchestre de l'Accordéon Club Réquistanais.

Pour conclure, le Comité des fêtes d'ALRANCE, remercie toutes les personnes bénévoles qui contribuent au bon déroulement de la fête votive ainsi que celles qui prennent part aux manifestations. Enfin, nous vous offrons tous nos meilleurs vœux pour l'année 1999 et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour les prochaines festivités qui se dérouleront les 24 et 25 avril 1999.

Le Comité.



➤ CLUB DE PEYREBRUNE

En 1998 la composition du bureau n'a subi aucun changement et les activités du club se sont déroulées de la façon suivante :

Le dimanche 18 janvier, on reprenait pour la première fois, le quine du 3° Age qui a connu un vif succès.

Le 30 avril avait lieu le goûter, animé par un mini-quine gratuit. Tous les participants sont repartis satisfaits avec un petit lot.

Le jeudi 23 mai, nous partions en Armagnac, pour un voyage d'un jour avec une promenade en péniche sur la Baïse. Nous garderons un bon souvenir de cette journée de détente.

Le samedi 12 septembre, nous repartions pour un voyage dans le Lévézou en direction du musée de Saint Beauzély. Puis avait lieu le repas à l'Auberge de la Combe où nous avons été particulièrement bien soigné. L'après midi se terminait par une promenade en petit train des Raspes, après avoir auparavant visité Notre Dame du Désert et les magnifiques fresques de l'Eglise Saint Victor, le tout commenté par le Père SERIN à qui nous disons merci.

Du 10 au 24 octobre, le club du 3°Age était convié à participer à une collecte de jouets au profit des enfants de Roumanie, qui a connu un succès au-delà des espérances. Un grand merci aux enfants qui y ont participé.

Le vendredi 16 octobre, nous nous retrouvions à La Capelle Farcel pour la messe des défunts de l'année, suivie d'un repas au restaurant BELET à Canet de Salars.

Le 08 novembre avait lieu à la salle des fêtes d'ALRANCE, trop petite pour l'occasion (214 entrées), la rencontre des 12 clubs du secteur de Réquista, animée par deux jeunes filles de l'Accordéon Club Réquistanais et suivi à 16 heures d'un goûter très convivial.



Aucun changement concernant les jeux du mardi après-midi.

Nous continuerons à assurer dans la mesure du possible les deux voyages d'un jour.

A tous nous présentons nos meilleurs vœux et souhaits de bonne et heureuse année.

➤ L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Lors de l'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves qui a eu lieu le 10 juillet 1998, le bureau a été renouvelé. Il est désormais composé de :

- Mr DURAND Michel, Président
- Mme SOULIE Magalie, Mr SOLIE Joël, Trésoriers
- Mme BALDET Hélène, Mr JEANJEAN Didier, Secrétaires.

L'Association a deux objectifs :

- assurer le bon fonctionnement de la cantine. Pour cela, Madame RANDEYNES Simone qui succède à Madame DRULHE Michèle à la cantine d'ALRANCE.

- animer différentes activités (quine, concours de belote) dont les bénéfices sont réservés aux écoles afin de permettre aux maîtresses d'organiser diverses activités pédagogiques :

- rencontres sportives avec d'autres écoles,

- spectacle de Noël,
- Carnaval,
- Différents spectacles sur Rodez et Millau
- Voyage scolaire au zoo de Sigean, etc ...

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, la Secrétaire de Mairie, les institutrices et aides maternelles pour toutes les attentions portées à nos écoles.

Tous nos vœux à tous et à toutes pour la nouvelle année 1999.

Le Bureau.

➤ COMITE DES FETES DE LA CAPELLE FARCEL

Pour l'année 1998, le Comité s'est à nouveau réuni pour organiser le fête votive qui a lieu le premier week-end de septembre (4-5-6 septembre).

Cette fête a débuté le vendredi soir par un concours de belote, auquel, à notre grande satisfaction, un nombre important de personnes ont pris part. Le bal du samedi soir était animé par Joe Mix. Le lendemain matin, le traditionnel déjeuner aux tripous était servi à la salle des fêtes de La Capelle Farcel, suivi en début d'après midi d'un concours de pétanque. Enfin, ce long week-end de festivités s'est achevé sur un repas dansant servi à la salle des fêtes et animé par l'Accordéon Club Réquistanais. Tout le monde a pu ainsi danser valse et bourrées jusque tard dans la nuit.

Le Comité tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées et qui par leur présence ont contribué à la réussite de cette fête. Nous tenons à vous présenter tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année, et nous vous donnons rendez-vous pour la dernière fête votive de ce siècle qui se déroulera à La Capelle Farcel les 3, 4 et 5 septembre 1999.

Le Comité des Fêtes.



➤ SOCIETE DE PÊCHE DU LEVEZOU

Le bureau de la société de pêche du Lévézou est composé de 25 membres venant de plusieurs communes dont ALRANCE. Son président est Monsieur BARDY de VILLEFRANCHE DE PANAT et le vice-président est Monsieur GARY de SALLES-CURAN



L'A.A.P.P.M.A. du Lévézou n'a pas encore soufflé ses deux bougies qu'elle a déjà à son actif de nombreuses opérations : alevinage de truites dans les ruisseaux, truites et brochets dans les lacs. Quelques nettoyages de ruisseaux ont été effectués et des lâchers de truites assez significatifs ont eu lieu dans les divers cours d'eau des différentes communes.

Au début de l'année, une réserve de pêche a été créée en bout de lac et sur le ruisseau côté ALRANCE. En fin d'année, une pêche électrique effectuée par le professeur TOURENC et plusieurs étudiants du C.E.S.A.C. de l'université Paul SABATIER de Toulouse a montré que la population de brochets proliférait dans cette partie aux dépens des truites. Il a donc été décidé de ne pas poursuivre cette expérience de réserve.

D'autre part un projet "parcours de pêche à la carpe de nuit sur le lac de Pareloup" est à l'étude



Par ces diverses opérations l'A.A.P.P.M.A. du Lévézou souhaite rendre plus attractive la pêche dans nos ruisseaux et améliorer le cadre touristique de notre région.

BONNE PÊCHE POUR 1999...



➤ ECHOS DE NOS CHASSEURS

La Société de chasse, avec un nouveau bureau, poursuit son activité et permet à certains de s'adonner à leur passion. Son but principal est de repeupler et de gérer le gibier sur le territoire de la Commune tout en respectant les règles édictées par nos statuts.

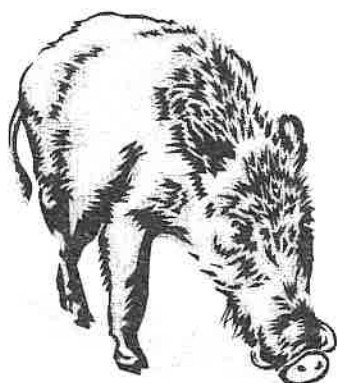
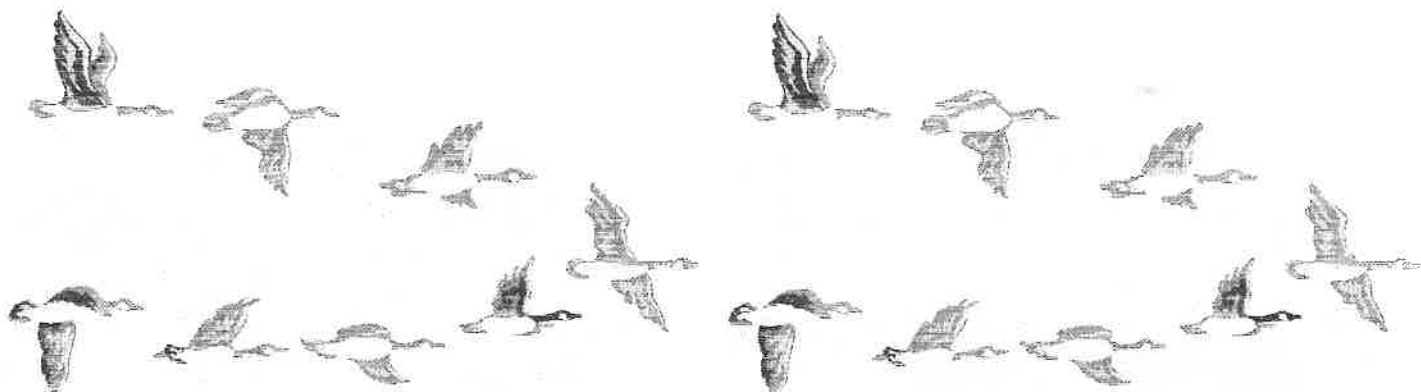
Les jours autorisés de chasse, les passionnés disponibles se retrouvent pour participer aux battues. Cette année, un effort particulier a été consenti pour le repeuplement du lièvre.

Le lâcher de faisans, chasse un peu particulière, a permis à certains de ne pas rentrer "bredouille". Le plan de chasse pour le gros gibier a été respecté en ce qui concerne le nombre de bracelets attribués pour les chevreuils. Les battues organisées pour les sangliers ont été très positives (9 sangliers abattus jusqu'à présent).

Aux propriétaires, aux chasseurs et non chasseurs, rendez-vous prochainement autour d'une bonne table pour déguster la daube et le rôti.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et nous vous souhaitons une bonne année à tous.

Le Bureau.



➤ CLUB DE FOOT

Cela fait déjà 16 ans que le club de foot ALRANCE / LA CAPELLE a vu le jour. Les premières rencontres se disputaient sur un champ aménagé en terrain de foot à La Capelle Farcel, avant que la Commune décide en 1985 la création du terrain actuel à ALRANCE.

Depuis, le club de foot a fait bien du chemin et aujourd'hui, il évolue en 3^{ème} division du Championnat aveyronnais. Le Classement n'est peut-être pas brillant, mais la complicité et l'entente qui lient les joueurs sont de loin leur plus belle victoire. Cette année, deux nouvelles recrues sont venues gonfler les rangs des licenciés, Guillaume ALIBERT de La Villette et Julien ALLANO du Bourg. Malgré ces arrivées, le club ne compte que 15 licenciés, ce qui entraîne quelques difficultés à aligner 11 joueurs sur le terrain le dimanche.

Nous espérons que pour les prochaines saisons, d'autres sportifs viendront se joindre à nous, nous permettant ainsi d'augmenter nos effectifs, afin d'assurer la survie du club.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors des concours de belote que nous organisons au cours de la saison.

Les dirigeants du Club ainsi que les joueurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Club de Foot.



1998 ...
... L'ANNEE FOOT!

En 1998, l'Association de l'A.D.M.R. Alrance – Villefranche de Panat a poursuivi son activité auprès des personnes qui ont besoin d'aide pour raison de santé. Les ménagères leur apportent une aide matérielle par leur travail, mais aussi un soutien moral, ces personnes étant souvent âgées.

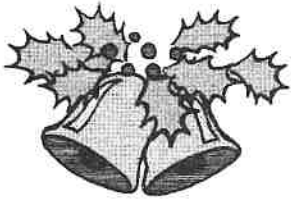
Grâce aux concours de belote et à la subvention des 2 communes, l'Association a pu offrir aux bénéficiaires quelques attentions : fleurs à la fête des mères, chocolats à Noël, ainsi que des occasions de rencontres agréables : après-midi crêpes et grillée de châtaignes, et en juin une sortie dans les environs : visite du site pittoresque de Notre Dame du Desert, circuit des Rases en petit train et visite de l'Eglise de Saint Victor.

Nous remercions les municipalités d'Alrance et de Villefranche de Panat pour leur soutien financier à l'Association qui permet d'apporter quelques attentions et des moments agréables aux bénéficiaires.

Pour tout renseignement sur le service d'aide ménagère, contacter :

- La Présidente, Mme Véronique JOULIE à Mergabès,
- ou - Les responsables, Mlle Lucette REYNES à La Besse,
Mme Josette ALAUZET au Bouviale
Mme Mady VAYSSETTE à la Calmette





LES TRAVAUX

DE

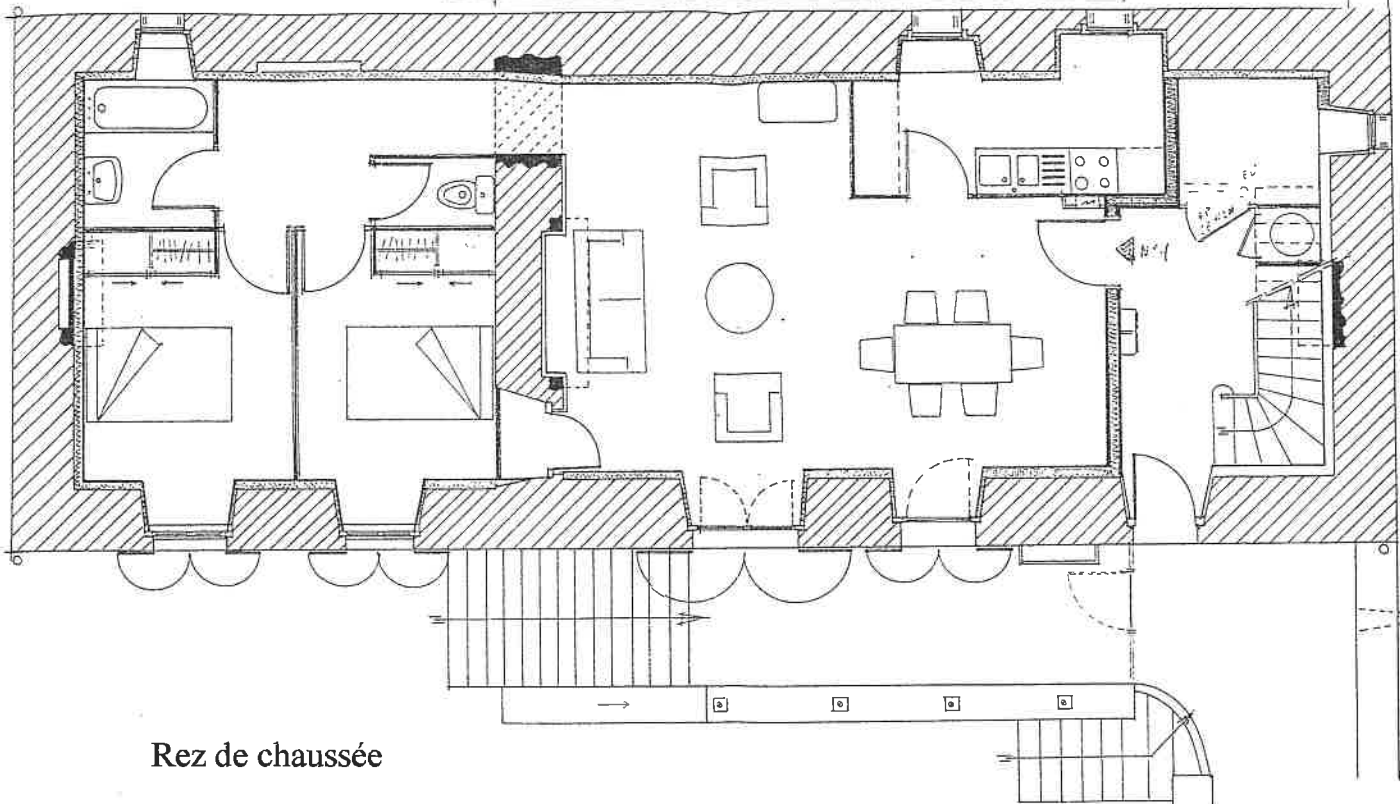
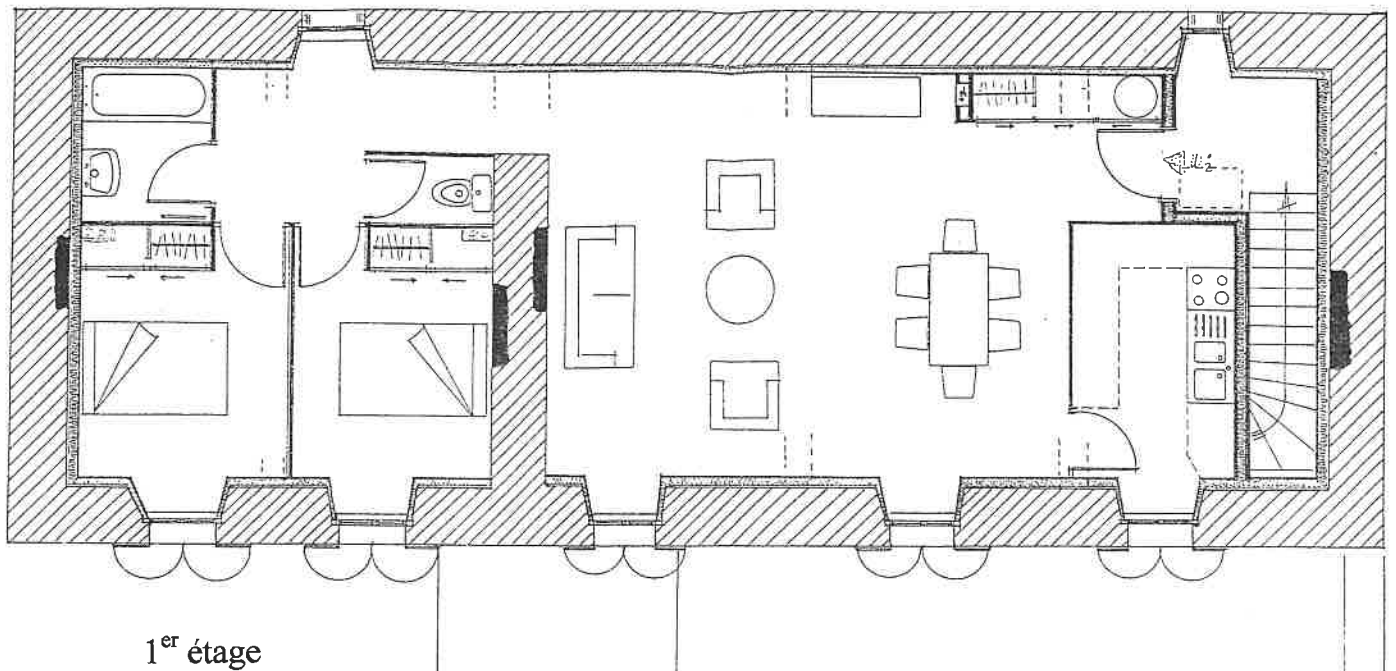
1999



- LES TRAVAUX DE 1999 -

PRESBYTERE D'ALRANCE

Vu la demande en location saisonnière que nous recevons chaque année en période estivale, nous avons cru bon de devoir réhabiliter un logement que nous pourrions ainsi louer aux vacanciers. L'ancien presbytère d'ALRANCE va donc subir quelques aménagements intérieurs. Les travaux consistent en la création de 2 appartements (un par niveau) de type T3 suivant le plan ci-dessous. Nous espérons que cet aménagement puisse démarrer au plus tôt afin de pouvoir accueillir quelques familles durant cet été et pourquoi pas toute l'année.

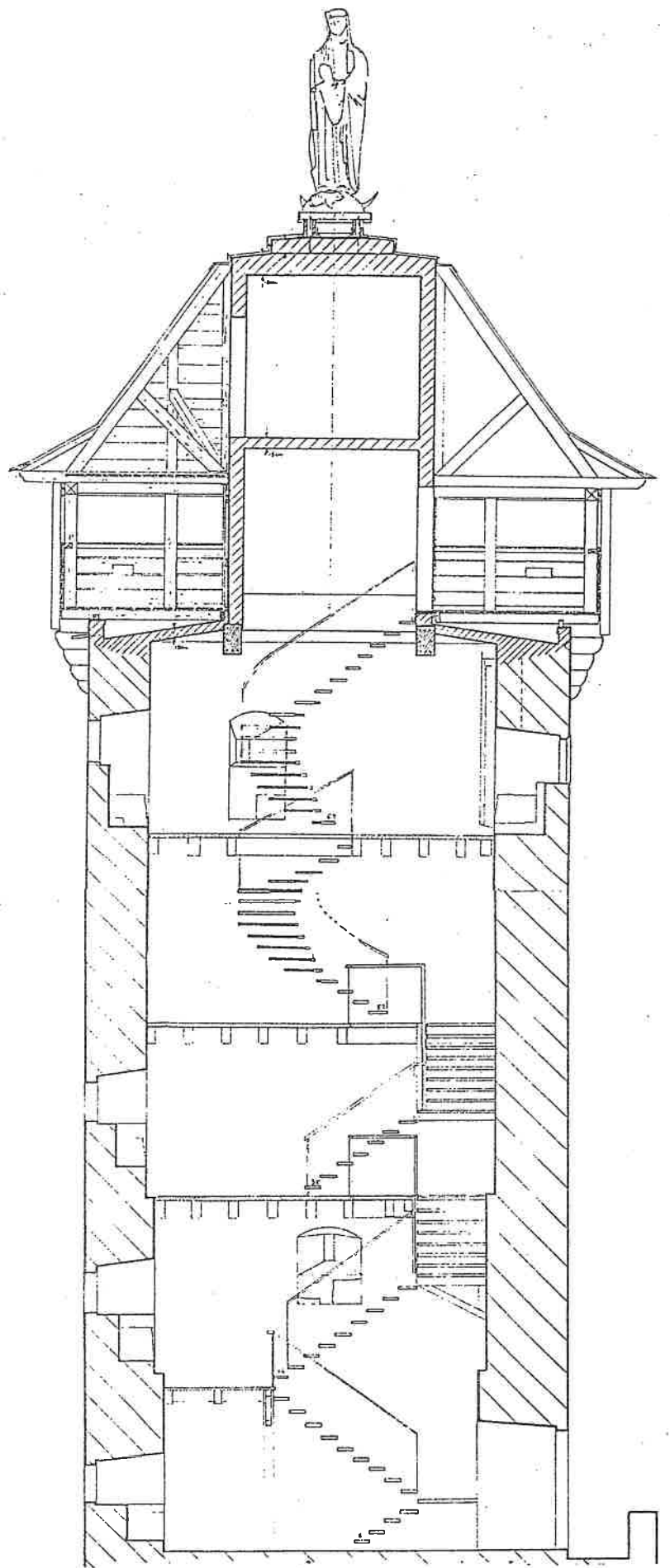
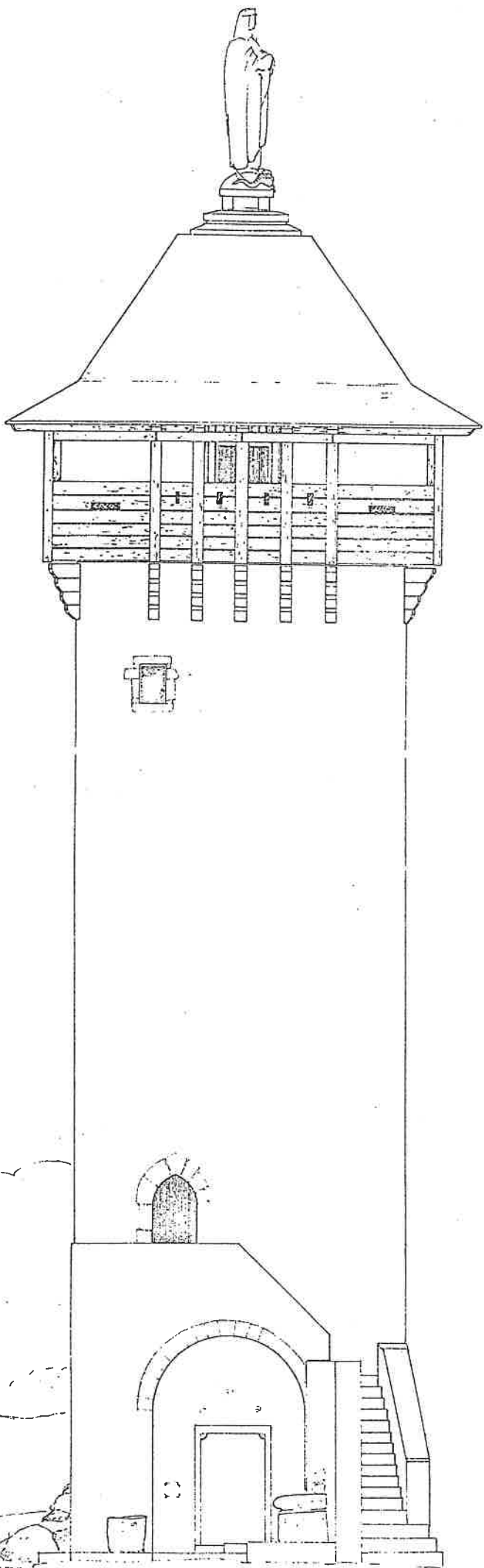


ASSAINISSEMENT DU MAS VIALA

Là aussi, un chantier important. Suite au schéma communal d'assainissement que la commune a lancé l'année dernière par l'intermédiaire de la SEM (Société d'Economie Mixte), toutes les familles de la Commune ont dû rendre un questionnaire sur l'assainissement qu'elles utilisaient. L'analyse de ces questionnaires ainsi que les études menées par la SEM ont démontré que le village du Mas Viala semblait être une priorité en matière d'assainissement. Les travaux devraient débuter courant du 1^{er} semestre et consistent brièvement en la mise en place de canalisations pour les eaux usées, la création d'une station d'épuration qui recevra ces eaux usées, la partie existante du réseau servira pour le pluvial.

TOUR DE PEYREBRUNE

La plus grosse opération d'investissement de cette année est sans nul doute la restauration et la réhabilitation de la Tour de Peyrebrune. Certes le projet a été lancé déjà depuis quelques années, mais les subventions semblaient de plus en plus difficiles à obtenir. C'est au début de l'année que les travaux devraient débuter afin de permettre au public de visiter le monument à la saison estivale. Ci-contre, le projet d'aménagement de l'édifice avec notamment plusieurs paliers.





ETAT CIVIL



- ETAT CIVIL DE L'ANNEE -

NAISSANCES

- URIBE Julie, Claire née le 11 février 1998, fille de URIBE Hervé et de POLI Marie-Thérèse, domiciliés à Tiyos Paye – Boussinesq.
- DERROUCH Anaïs, Noémie née le 24 mars 1998, fille de DERROUCH Didier et de SOULIE Annick, domiciliés à Savignac
- SERIN Marion, Christine, Amélie née le 20 septembre 1998, fille de SERIN Gilbert et de LACAN Valérie, domiciliés à La Niade.
- TAURINES Corentin, Louis, Joël né le 30 décembre 1998, fils de TAURINES Joël et de COULON Fanny, domiciliés au Mas Viala.



MARIAGE

- BOUDES Patrice et COSTES Laurence le 22 août 1998.



DECES

Dans la Commune

- TERRAL veuve GAUBERT Céline, du Mas Vialaret le 1^{er} mars 1998.
- TROUCHE veuve MALIE Julia, du Mas Viala le 21 décembre 1998.

Hors de la Commune

- CAZOTTES Marcellin, du Bez, décédé à Rodez le 07 avril 1998.
- LOUBIERE Adrien, décédé à Salles-Curan le 26 avril 1998.
- TERRAL Thérèse, décédée à Durenque le 15 décembre 1998.



